

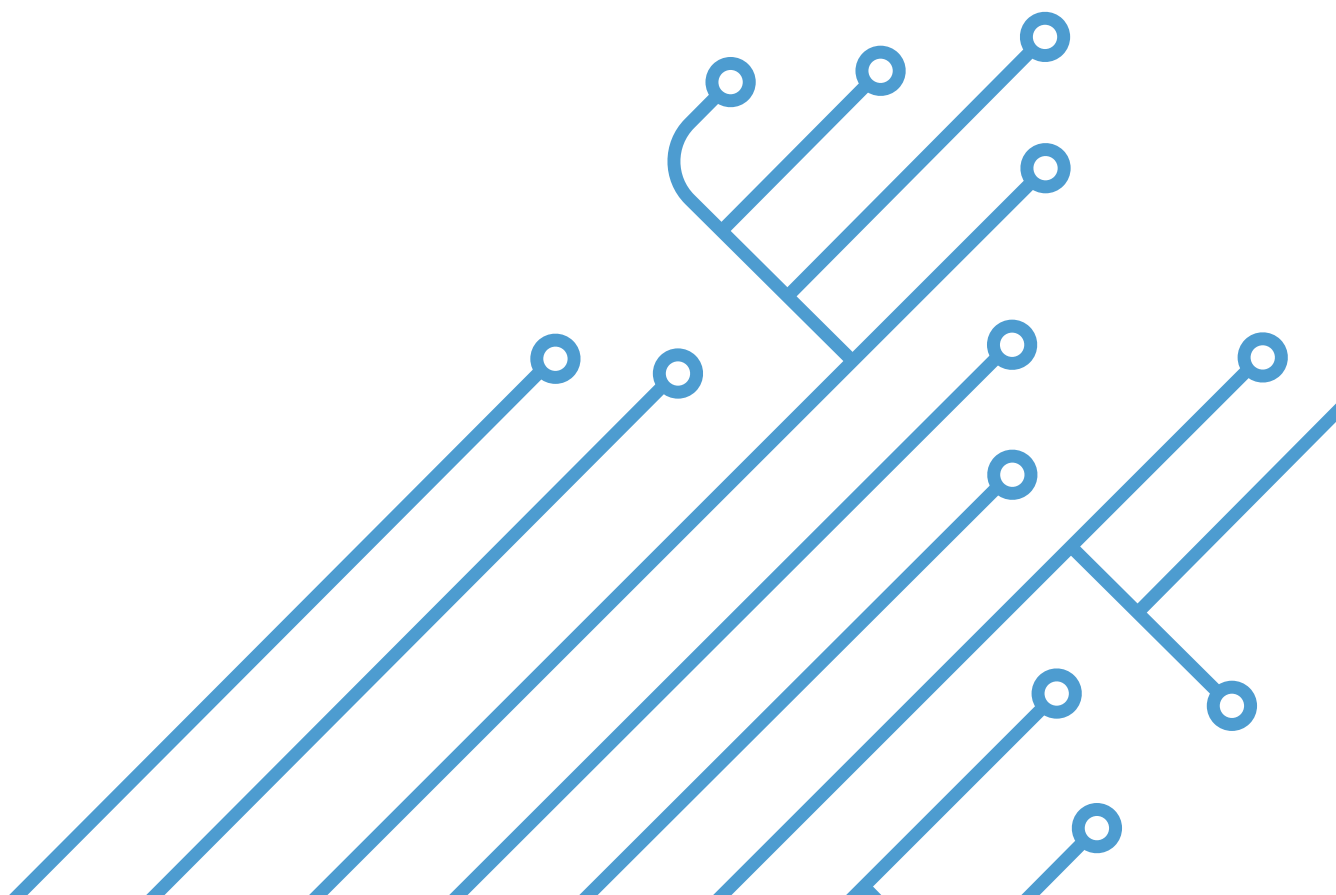
NDRIO

New Digital
Research Infrastructure
Organization

NOIRN

Nouvelle organisation
d'infrastructure de
recherche numérique

Introduction à l'adhésion et formulaire d'adhésion



Introduction

La Nouvelle organisation d'infrastructure de recherche numérique (NOIRN) accepte actuellement les demandes d'adhésion des membres des communautés de recherche et d'infrastructure de recherche numérique (IRN). La NOIRN est un organisme associatif axé sur la collaboration qui coordonnera le financement et les orientations stratégiques des activités nationales d'IRN liées au calcul informatique de pointe pour la recherche (CIP), à la gestion des données (GD) et aux logiciels de recherche (LR), afin de fournir aux savants et aux scientifiques canadiens un accès équitable à l'infrastructure et aux outils numériques de pointe qui leur permettront de remporter des avantages importants en matière d'excellence en recherche, d'assurer une prestation améliorée de services et de favoriser le leadership mondial en recherche du Canada dans l'ensemble des disciplines.

Vous pouvez faire partie de la culture d'adhésion mobilisée à la NOIRN pendant que l'organisation assume son rôle primordial qui consiste à s'assurer que les chercheurs canadiens ont accès à l'écosystème intégré, durable et coordonné de l'infrastructure de recherche numérique dont ils ont besoin pour mener une recherche de classe mondiale.

Le processus et le calendrier de recrutement de membres s'harmonisent avec les exigences de l'entente de contribution que nous avons conclue avec le gouvernement du Canada, avec les **règlements administratifs** de l'organisation en tant qu'organisme constitué en société à but non lucratif en vertu des lois fédérales, et avec notre **modèle de gouvernance et d'adhésion**.

L'adhésion n'est pas nécessaire pour accéder aux programmes de la NOIRN, qui seront mis à la disposition des chercheurs et des établissements de recherche dans l'ensemble du Canada. La gouvernance de la NOIRN reposera toutefois sur la mobilisation et l'engagement de ses membres et en tirera parti.

Remarque : Afin de garantir l'admissibilité à la première assemblée générale annuelle (AGA) le 24 septembre 2020, les établissements sont tenus de présenter leur demande d'adhésion ainsi que la cotisation connexe au plus tard le 24 août 2020. Les demandes d'adhésion reçues après le 24 août 2020 seront traitées après l'AGA de septembre 2020.

Adhésion

Il existe deux catégories de membres : membres principaux (votants) et membres associés (non-votants). Chaque membre désignera deux représentants qui recevront les avis et assisteront aux réunions. Dans le cas des membres principaux (votants), un représentant votera au nom de l'établissement membre.

Membres principaux (votants)

L'adhésion à titre de membre principal avec droit de vote est offerte aux établissements d'enseignement postsecondaire, aux hôpitaux de recherche, et aux instituts affiliés qui sont admissibles aux subventions des trois organismes. Les membres principaux doivent s'être dotés d'un mandat explicite de recherche et démontrer qu'ils se livrent à des activités de recherche.

La cotisation annuelle des membres principaux varie de 5 000 \$ à 15 000 \$ pour une année complète. Les membres qui payent la cotisation annuelle au complet d'ici le 24 août 2020 seront admissibles à assister à la première assemblée générale annuelle en septembre 2020. Les demandes reçues après le 24 août 2020 seront traitées après l'AGA de septembre 2020 et devront acquitter une cotisation calculée au prorata correspondant à la moitié de la cotisation d'une année complète pour l'exercice 2020-2021. L'année d'adhésion de la NOIRN s'étend du 1^{er} avril au 31 mars.

La cotisation annuelle sera calculée en fonction des revenus de recherche autodéclarés et vérifiables que l'établissement a reçus des trois organismes au cours du dernier exercice financier (c.-à-d. 2019-2020). Les établissements qui demandent l'adhésion à titre de membres votants devront déclarer leurs revenus. Le barème des cotisations, établi d'après cinq (5) niveaux de revenus de recherche, est décrit dans le tableau ci-dessous.

Voici les droits et les responsabilités des membres principaux :

- la présence, la participation et le vote à toutes les assemblées générales annuelles;
 - Pour garantir leur admissibilité à assister à la première AGA de la NOIRN qui se tiendra en septembre 2020, les établissements doivent avoir soumis leur demande d'adhésion pour cette année, accompagnée du montant complet de la cotisation annuelle, **au plus tard le 24 août 2020**;
- la possibilité de proposer la candidature de chercheurs au Conseil des chercheurs;
- la possibilité de donner des conseils au conseil d'administration au sujet de l'orientation stratégique, des politiques et des programmes de la nouvelle organisation;
- la possibilité de siéger à des comités consultatifs ou spéciaux, ou à d'autres entités que la nouvelle organisation pourrait établir en vue de s'acquitter de ses responsabilités.

Le programme d'adhésion fera l'objet d'une activité plus poussée au cours de l'exercice financier courant.

Barème des cotisations des membres principaux

1. Barème des cotisations annuelles pour les demandes d'adhésion à titre de membre principal (membre votant) **devant être reçues au plus tard le 24 août 2020** pour garantir la participation à première l'AGA des membres en septembre 2020 :

Fourchette des revenus de recherche	Cotisation annuelle
Plus de 20 M\$	15 000 \$
De 10 M\$ à 20 M\$	13 000 \$
De 5 M\$ à <10 M\$	11 000 \$
De 2 M\$ à <5 M\$	8 000 \$
Moins de 2 M\$	5 000 \$

2. Barème des cotisations annuelles pour les demandes d'adhésion à titre de membre principal et les cotisations connexes reçues **après le 24 août 2020**, qui **n'autorisent donc pas les établissements à assister à AGA** de la NOIRN en septembre 2020 :

Fourchette des revenus de recherche	Cotisation calculée au prorata*
Plus de 20 M\$	7 500 \$
De 10 M\$ à 20 M\$	6 500 \$
De 5 M\$ à <10 M\$	5 500 \$
De 2 M\$ à <5 M\$	4 000 \$
Moins de 2 M\$	2 500 \$

* après le 24 août

Les membres doivent renouveler leur adhésion tous les ans. La prochaine année d'adhésion de la NOIRN concordera avec le prochain exercice financier de l'organisme du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Membres associés (non-votants)

Les membres associés peuvent être des organisations ayant des liens avec l'IRN qui se livrent à un nombre important d'activités dans l'un des trois piliers de l'IRN - CIP, GD ou LR. Ceux-ci n'ont pas droit de vote, mais peuvent assister aux assemblées générales annuelles de l'organisation. Les membres associés peuvent également être invités à participer à des comités consultatifs ou spéciaux et/ou à donner des conseils dans leurs domaines d'expertise, le cas échéant. Les membres associés payent une cotisation forfaitaire de 500 \$ pour l'année d'adhésion et doivent être approuvés par le conseil d'administration.



Formulaire d'adhésion

Veillez envoyer le formulaire de demande d'adhésion dûment rempli, signé par un signataire autorisé, **au plus tard le lundi 24 août 2020**. N'oubliez pas de choisir votre catégorie d'adhésion (membre principal ou associé) et, si vous choisissez l'adhésion à titre de membre principal, d'indiquer le niveau de vos revenus de recherche et la cotisation correspondante en fonction du barème. L'adhésion pour cette période s'étend du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Tous les membres dont l'adhésion est confirmée et la cotisation est payée seront autorisés à participer à l'AGA en septembre 2020. Les détails de la première AGA seront communiqués dans les plus brefs délais.

Jusqu'à présent en 2020, plus de 135 établissements d'enseignement postsecondaire, hôpitaux de recherche et autres organismes canadiens œuvrant dans l'espace de l'IRN sont déjà membres de la NOIRN. Nous nous réjouissons à l'idée de maintenir des membres mobilisés et engagés dans la NOIRN pendant que l'organisation poursuit sa mission essentielle qui vise à s'assurer que les chercheurs au Canada ont accès à l'écosystème d'IRN intégré, durable et coordonné dont ils ont besoin pour participer à une recherche de classe mondiale.

Si vous avez la moindre question ou la moindre observation sur l'adhésion, veuillez communiquer avec nous par écrit à : NDRIO-NOIRN@engagedri.ca.

Formulaire d'adhésion

1. Renseignements sur l'établissement

Renseignements sur l'établissement

Nom de l'établissement : _____

Adresse postale 1 : _____

Adresse postale 2 : _____

Ville : _____ Province: _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Adresse de courriel générale : _____

2. Critères d'admissibilité

Critères (Cocher (✓) tous les critères applicables)

- Établissement d'enseignement postsecondaire public, conférant des grades ou des diplômes
- Hôpital de recherche et/ou institut affilié, répondant aux conditions d'admissibilité des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
- Admissibilité aux subventions des trois organismes; signataire de l'Entente sur l'administration des subventions et des bourses des organismes par les établissements de recherche
- Organisation ayant des liens avec l'IRN qui se livre à un nombre important d'activités dans l'un des trois piliers de l'IRN - CIP, GD ou LR

3. Sélection de la catégorie d'adhésion

Veillez sélectionner une option

- Membre principal (votant)
- Membre associé (non-votant)

4. Représentants des membres

Chaque organisation membre désignera deux représentants (principal et secondaire) qui recevront les avis et les communications, assisteront aux réunions, et seront habilités à parler au nom du membre.

Dans le cas des membres principaux, un représentant (le représentant principal présumé) votera au nom de l'établissement membre. Si ce représentant principal n'est pas en mesure de voter, le représentant secondaire le fera.

Veillez remplir la section 5 si vous faites une demande d'adhésion à titre de membre principal (votant). Veillez remplir la section 6 si vous demandez le statut de membre associé (non-votant).

5. Adhésion à titre de membre principal (votant)

5a. Représentants des membres principaux

Représentant principal

Poste/titre : _____ Titre honorifique : _____

Nom: _____ Nom préférentiel : _____

FR/AN: _____

Adresse postale (Si elle est distincte de l'adresse précitée de l'organisation)

Adresse postale 1 : _____

Adresse postale 2 : _____

Ville : _____ Province: _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Adresse de courriel : _____

Renseignements supplémentaires : _____

Représentant secondaire

Poste/titre : _____ Titre honorifique : _____

Nom: _____ Nom préférentiel : _____

FR/AN: _____

Adresse postale (Si elle est distincte de l'adresse précitée de l'organisation)

Adresse postale 1 : _____

Adresse postale 2 : _____

Ville : _____ Province: _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Adresse de courriel : _____

Renseignements supplémentaires : _____

5. Adhésion à titre de membre principal (suite)

Membre principal — Barème des cotisations

Veuillez indiquer les revenus de recherche vérifiables du membre principal que l'établissement a reçus des trois organismes au cours du dernier exercice financier (c.-à-d. 2019-2020). Les établissements qui demandent l'adhésion à titre de membre principal (votant) devront déclarer leurs revenus.

La cotisation des établissements demandant l'adhésion à titre de membre principal (membre votant) doit être **reçue au plus tard le 24 août 2020** pour que ces établissements soient admissibles à assister à la première assemblée générale annuelle en septembre 2020.

Fourchette des revenus de recherche	Cotisation	Sélectionner
Plus de 20 M\$	15 000 \$	<input type="checkbox"/>
De 10 M\$ à 20 M\$	13 000 \$	<input type="checkbox"/>
De 5 M\$ à <10 M\$	11 000 \$	<input type="checkbox"/>
De 2 M\$ à <5 M\$	8 000 \$	<input type="checkbox"/>
Moins de 2 M\$	5 000 \$	<input type="checkbox"/>

6. Adhésion à titre de membre associé (suite)

6a. Représentants des membres associés

Représentant principal

Poste/titre : _____ Titre honorifique : _____

Nom : _____ Nom préférentiel : _____

FR/AN: _____

Adresse postale (Si elle est distincte de l'adresse précitée de l'organisation)

Adresse postale 1 : _____

Adresse postale 2 : _____

Ville : _____ Province: _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Adresse de courriel : _____

Renseignements supplémentaires : _____

6. Adhésion à titre de membre associé (a continué)

Représentant secondaire

Poste/titre : _____ Titre honorifique : _____

Nom: _____ Nom préférentiel : _____

FR/AN: _____

Adresse postale (Si elle est distincte de l'adresse précitée de l'organisation)

Adresse postale 1 : _____

Adresse postale 2 : _____

Ville : _____ Province: _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Adresse de courriel : _____

Renseignements supplémentaires : _____

6b. Membre associé — barème des cotisations

À noter que tous les établissements admissibles qui choisissent l'adhésion à titre de membre associé (non-votant) versent une cotisation annuelle de 500 \$. L'adhésion à titre de membre associé doit être approuvée par le conseil d'administration de la NOIRN.

7. Autorisation

Signature

Titre du/de la signataire autorisé/e

Date

8. Renseignements sur le paiement des cotisations

Les cotisations doivent être payées uniquement par chèque ou par transfert électronique de fonds (TEF), à l'ordre de 11593765 Canada Association. Le paiement par TEF est préféré. Les paiements par carte de crédit ne seront pas acceptés.

Pour tous les paiements, veuillez clairement identifier l'organisation au titre de laquelle le paiement est effectué.

Coordonnées de la personne-ressource des comptes créditeurs de l'organisation

Nom : _____

Adresse de courriel : _____ Téléphone : _____

Paiements par transfert électronique de fonds (TEF)

Les instructions figurent à la page suivante.

Paiement par chèque

Veuillez libeller le chèque à l'ordre de :

11593765 Canada Association

Veuillez envoyer le paiement à :

11593765 Canada Association

C.P. 48008

Bureau de poste de Davisville

Toronto (Ontario) M4S 3C6

Si vous avez des questions, veuillez les envoyer à NDRIO-NOIRN@EngageDRI.ca

NDRIO | NOIRN

New Digital
Research Infrastructure
Organization

Nouvelle organisation
d'infrastructure de
recherche numérique

11593765 Canada Association

Instructions pour effectuer un transfert électronique de fonds (TEF)

11593765 CANADA ASSOCIATION 0018

DATE 2 0 - -
Y Y Y Y M M D D

PAY to the order of _____ \$ _____

DOLLARS 100 Security Features Included

11593765 CANADA ASSOCIATION

PER _____

PER _____

BMO Bank of Montreal
269 LAURIER AVENUE WEST
OTTAWA, ON K1P 5J9

RE _____

⑈0000 18⑈ ⑆00056⑆00 1⑆ 1988⑆688⑈

Numéro de l'institution : 001 Numéro de transit : 00056 Numéro de compte : 1988688

Lors d'un paiement par TEF, veuillez :

- Indiquer le nom de votre institution ou association ou votre numéro de facture dans le TEF, de façon à ce que nous puissions identifier votre paiement.
- Envoyer votre avis de remise par courriel et, s'il y a lieu, la preuve du paiement de Calcul Canada à Invoicing-Facturation@EngageDRI.ca

Adresse commerciale :

11593765 Canada Association
a/s d'Universités Canada
1710-350 rue Albert
Ottawa, Ontario
K1R 1B1

Adresse postale :

11593765 Canada Association
Case postale 48008
Bureau de poste de Davisville
Toronto, Ontario
M4S 3C6

Adresse électronique pour les demandes de renseignements :

Invoicing-Facturation@EngageDRI.ca

Numéro de TVH/TPS :

774320873RT001